

Collecte exceptionnelle de l'amiante

Le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) organisera le **Samedi 09 Septembre 2017** (De 9h00 à 12 h uniquement), une collecte gratuite d'amiante sur la **déchetterie du TEIL**. Cette collecte est ouverte à tous les particuliers des collectivités du territoire du SYPP, dans la limite de 15 plaques d'amiante par foyer, ou équivalent à 10 sacs de 100 L en gravats, tuyaux...



Néanmoins, une **inscription doit impérativement se faire au préalable**. Le PDF du bulletin d'inscription peut être :

- Téléchargé directement sur la site du SYPP : www.sypp.fr (Onglet "Actualités" puis "Amiante"),
- Envoyé par mail (Faites la demande à dechets@ardecherhonecoiron.fr)
- Envoyé par courrier pour les personnes n'ayant pas internet (Contactez le 04.75.52.25.98)

Une fois complété, le bulletin doit être retourné et accompagné des justificatifs demandés, au plus tard le **vendredi 1er Septembre** par :

- mail à contact@sypp.fr,
- courrier postal à : SYPP, 8, Avenue du 45ème RT, Immeuble le Septan, Entrée A 26200 Montélimar.